Roya Citoyenne
96 Rue Perissol 06540 Saorge

STOP A L'INTIMIDATION, A LA REPRESSION ET A L'ARBITRAIRE

Mercredi 13 mars 2019 à l'aube, **sept personnes**, dont 3 membres du Conseil d'administration de l'association *Roya citoyenne*, sont interpellées **dans un déploiement inouï de forces de police armées, pour certains devant des enfants en bas âge affolés.**

Cette opération a été menée sur commission rogatoire d'un juge d'instruction de Nice par l'Office Central pour la répression de l'immigration irrégulière et l'emploi d'étrangers sans titres, qui a dépêché une soixantaine de gendarmes des brigades de Eze, Menton, La Turbie, Cap d'Ail, La Trinité, Villeneuve-Loubet...

Plus de 30 heures de garde à vue pour « aide à l'entrée et au séjour irrégulier », des interrogatoires sans fin révélant des placements sur écoutes de plusieurs d'entre eux depuis bientôt un an, des perquisitions accompagnées de chiens, avec saisies des ordinateurs de la trésorière et de la chargée de communication, ainsi que de son téléphone portable, de pièces comptables, manifestement à la recherche d'une incrimination pour « bande organisée » pour, in fine, des libérations sans suite… L'enquête se poursuit néanmoins ! De toute évidence, les pouvoirs publics visent à rendre impossible le fonctionnement de l'association.

Alors que :
- depuis près de trois ans, *Roya citoyenne* dénonce avec force la carence de l'Etat dans la prise en charge effective des mineurs et des demandeurs d'asile, à la frontière franco-italienne comme dans la vallée.
- depuis près de trois ans, *Roya citoyenne* est contrainte de mettre en place un accompagnement des exilés pour la préservation de leurs droits les plus fondamentaux parfaitement connu des autorités (déclaration de l'état civil des demandeurs d'asile par mail préalable auprès de la gendarmerie de Breil)
- de nombreuses décisions de justice sont venues confirmer les entraves au droit des étrangers faites par la Préfecture des Alpes-Maritimes.
- un signalement précis d'infractions commises à la frontière par les autorités de police, déposé par le SAF et la LDH, a eu pour conséquence l'ouverture d'une enquête sur les pratiques de la PAF
- de grandes associations nationales telles que Amnesty International, la Cimade, le Gisti, l'Anafé, la Commission Consultative des Droits de l'Homme, le Défenseur des Droits, tous dénoncent le même constat accablant sur les violences et les violations des droits à la frontière.

… Le gouvernement a fait choix de s'attaquer aux citoyens solidaires qu'il poursuit sans relâche pour les affaiblir et **tenter d'enrayer la solidarité** avec ceux qui ont risqué leur vie et qui, au lieu d'être accueillis par la France dans le respect de ses propres lois et de ses engagements internationaux, ont subi **enfermement, refoulements, violences inacceptables**, et **alors même que la fraternité vient d'être élevée au rang de valeur constitutionnelle !!**

En réalité, c'est le soutien à l'ensemble des personnes les plus vulnérables qui devient suspect ! On tente d'atteindre, par des pressions politico-judiciaires, la détermination de ceux pour qui la solidarité n'est pas un vain mot. A l'heure où les instances de l'ONU ont taclé la France au vu de la spirale répressive développée à l'encontre des mouvements sociaux, son gouvernement s'enfonce dans la voie de la violence et de la répression.

Forts des valeurs de solidarité et de la fraternité qui nous animent, nous poursuivrons ensemble nos actions envers celles et ceux dont les droits les plus élémentaires sont bafoués et violentés tous les jours.

Vallée de la Roya, le 26 mars 2019.

roya-citoyenne@riseup.net